

ORDONNANCES

Prenez avis que lors de la séance ordinaire tenue le 3 mai 2022, le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève a édicté les ordonnances suivantes, conformément à l'article 4.1 du règlement sur la circulation et le stationnement (CA28 0018) :

OCA28-22-004 - Résolution CA22 28102 (dossier 1229413015)

Ordonnance visant l'ajout de deux panneaux d'arrêt sur la montée Wilson à l'intersection du chemin Monk.

OCA28-22-005 - Résolution CA22 28103 (dossier 1229413014)

Ordonnance visant l'ajout de deux panneaux d'arrêt sur le boulevard Jacques-Bizard à l'intersection de la rue René-Massé.

OCA28-22-006 - Résolution CA22 28104 (dossier 1229413013)

Ordonnance visant l'ajout de deux panneaux d'arrêt sur le boulevard Gouin ouest à l'intersection de la rue Duvernay et de la rue St-Georges.

OCA28-22-007 - Résolution CA22 28105 (dossier 1229413012)

Ordonnance visant une modification à la signalisation de stationnement sur la rue J-O Nantel.

OCA28-22-008 - Résolution CA22 28106 (dossier 1229413011)

Ordonnance visant à réduire la vitesse de circulation dans une zone scolaire sur la rue Laberge, à 30 km/h, entre les rues Macquet et Simonet.

OCA28-22-009 - Résolution CA22 28107 (dossier 1229413010)

Ordonnance visant une modification à la signalisation de stationnement sur la rue Bord-de-l'eau.

OCA28-22-010 - Résolution CA22 28108 (dossier 1229413009)

Ordonnance visant une modification à la signalisation de stationnement sur la rue Jacques-David.

Ces ordonnances peuvent être consultées à la mairie d'arrondissement, située au 350, montée de l'Église à L'Île-Bizard, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h.

DONNÉ à Montréal

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève,

Le 11 mai 2022

La secrétaire d'arrondissement
Edwige Noza